

Où trouver plus d'informations

Ressources du gouvernement du Royaume-Uni:

Visitez le site gov.uk/euexit afin de trouver des conseils pour votre entreprise

Vous trouverez des informations concernant divers sujets, notamment:

- Formalités Douanières
- Formalités de Sécurité et de Sûreté
- Processus d'Admission Temporaire
- Formalités applicables à des biens spécifiques

Ressources des industries et ressources internationales

Offices des publications pour les pays de l'UE

publications.europa.eu

Informations concernant l'approche de chaque pays aux frontières avec le Royaume-Uni

Chambres de Commerce

Informations concernant votre marché ou votre industrie

Organisations professionnelles

Informations spécifiques à une industrie



HM Government



Préparez votre entreprise

Ce prospectus se concentre sur les mesures relevant des processus à la frontière. Afin de vous préparer à une sortie de l'UE, d'autres actions peuvent être nécessaires. Consultez le site gov.uk/euexit pour plus d'informations et pour vous inscrire afin de recevoir des mises à jour régulières.



HM Government

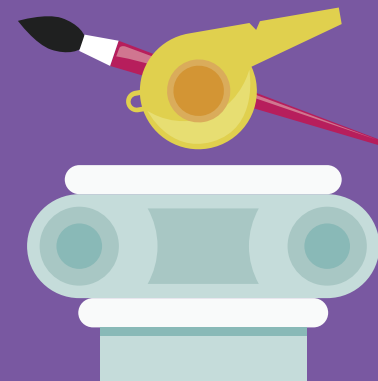
Date de publication: Janvier 2019

Se préparer aux changements à la frontière avec le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE sans accord

Conseils pour les organisations des arts, des sports et de la culture

Janvier 2019

Français



Ce qu'il faut savoir

Le Royaume-Uni quittera l'Union Européenne le 29 mars 2019 à 23 heures (heure locale au Royaume-Uni).

Une sortie de l'UE avec un accord demeure la première priorité du gouvernement et procurerait aux entreprises de la stabilité et de la certitude pour se préparer à de nouvelles relations après la sortie de l'UE.

Le gouvernement doit cependant se préparer à chaque éventualité, y compris à une sortie sans accord. En l'absence d'accord, les entreprises pourraient devoir prendre des mesures avant le 29 mars 2019.

Utilisez ces informations afin de comprendre dans quelle mesure le départ de l'UE pourrait affecter votre entreprise et ce que vous pouvez faire pour vous préparer.

Se préparer aux changements à la frontière avec le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE sans accord

Ce qui va changer

A la frontière du Royaume-Uni, les changements incluront:

- Droits de Douane et TVA
- Sécurité et Sûreté pour les marchandises
- Documents requis
- Standards pour les véhicules
- Contrôle de produits



Mesures à prendre pour que vos biens passent la frontière

Actions immédiates

- Décidez si vous gérerez les nouvelles Déclarations de Douane, et de Sécurité et de Sûreté vous-même ou à travers un tiers
- Vérifiez si de nouveaux tarifs douaniers seront applicables à vos biens et si un régime d'allègement des droits de douane pourra être utilisé
- Vérifiez si des licences seront nécessaires pour que vos biens passent la frontière (par exemple une licence d'exportation de biens culturels)
- Assurez-vous que les conducteurs auront les documents dont ils pourraient avoir besoin à la frontière

Actions conseillées

- Parlez avec vos clients et vos fournisseurs de leur préparation, en particulier du partage des responsabilités et des Incoterms
- Parlez avec vos employés des changements de réglementation concernant les passeports
- Déterminez si vous devrez apporter vos biens au Royaume-Uni de façon temporaire et quelle procédure d'admission temporaire utiliser
- Créez une liste détaillée des biens que vous transportez de façon temporaire à travers la frontière (par exemple des caméras ou des objectifs individuels)
- Définissez où vous transporterez vos biens au cours de la prochaine année